

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 25 janvier 2021

N° 2021-03

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mille vingt-et-un, le 25 janvier à 10 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	14	
Votants :	14	
Nombre de voix :	19	
Date de la convocation :	19 janvier 2021	

Présents : Mmes BAREGES Brigitte, BOURDONCLE Catherine, MAGNANI Véronique, QUINTARD Nadine et PALMIE Agnès,
MM. BESSEDE Daniel, DEPRINCE Jean-Luc, HEBRARD Gérard, JAZEDE Gérald, PORTAL Guy, REGAMBERT Michel, SALOMON Bernard, VERIL Claude et WEILL Michel

Absents excusés : M. MERIEL Guy

Assistaient à la séance : Mme LAYMAJOUX (Conseil Départemental T&G – Direction de l'Agriculture et de l'Environnement)
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Marché de traitement des déchets des déchèteries.

Dans le cadre des compétences optionnelles ouvertes par les statuts, le SDD82 assure la gestion des déchèteries suivantes : Caussade - Molières - Monclar-de-Quercy – Montpezat-de-Quercy - Nègrepelisse - Parisot – Septfonds et Varen-Lexos.

Pour la gestion de ces infrastructures, le Syndicat avait conclu, sur la période 2015-2020, différents marchés de traitement des déchets à l'issue d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Ces marchés arrivant à leur terme, un nouvel appel d'offres ouvert a été lancé le 20 novembre dernier.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 25 novembre 2020 et au BOAMP le 22 novembre 2020.

Le dossier de consultation prévoyait essentiellement :

- un découpage en 13 lots techniques et géographiques favorisant une mise en concurrence la plus large possible,
- une durée fixe de 1 an assortie de 3 périodes (maximum) de reconduction de 1 an pour le lot n°1,
- une durée fixe de 2 ans assortie de 2 périodes (maximum) de reconduction de 1 an pour les lots n°2 à 13,
- une formule de « marché à bons de commande » fixant des seuils mini et maxi pour chaque lot.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie une première fois le 30 décembre 2020 pour procéder à l'ouverture des plis et une deuxième fois, ce jour, pour procéder au choix des offres.

A la suite de cette réunion la Commission d'Appel d'Offres a décidé de retenir les offres détaillées ci-après :

N° Lot	Entreprise	Déchets concernés	Montant annuel HT	
			mini	maxi
1	DRIMM SAS	Non-valorisables	243 040 €	539 000 €
2	APAG ENVIRONNEMENT <i>Solution avec PSE</i>	Broyage Déchets verts Monclar-de-Quercy	4 657,20 €	21 733,60 €
3	APAG ENVIRONNEMENT	Déchets verts Caussade/ Molières/ Montpezat Nègrepelisse/ Septfonds	31 320 €	80 388 €
4	SEDE ENVIRONNEMENT	Déchets verts Lexos / Parisot	2 090 €	8 550 €
5	FERVERT	Ferrailles (Recettes)	Prix reprise au 31/10/2020 = -177 € RMF = 110 € / KF = 30%	
		Batteries (Recettes)	Prix reprise au 31/10/2020 = -496 € RMB = 300 € / KF = 30%	
6	TRIADIS SERVICES	Déchets Diffus Spécifiques (DDS) Année 1	10 356,37 €	41 744,21 €
		Déchets Diffus Spécifiques (DDS) Année 2,3 et 4	28 078,53 €	83 740,16 €
7	DECHETS SERVICES 12	Plastiques en mélange	3 125 €	17 500 €
8	Infructueux	Déchets inertes Caussade/ Monclar/ Montpezat/ Molières/ Septfonds		
9	Infructueux	Déchets inertes Lexos / Parisot		
10	CARMAUSINE DE RECUPERATION	Huiles de vidange	1 435 €	3 780 €
11	Infructueux	Déchets pneumatiques		
12	DECHETS SERVICES 12	Déchets de plâtre	4 275 €	23 750 €
13	ONCIDIS ENVIRONNEMENT	Extincteurs	4 800 €	27 200 €

Monsieur le Président précise par ailleurs que les lots n°8 (déchets inertes), n°9 (déchets inertes - Est) et n°11 (pneumatiques) ont été déclarés infructueux par la Commission d'Appel d'Offres en raison des surcoûts trop importants par rapport aux filières en place pour les lots n°8 et n°9 et en l'absence d'offre pour le lot n°11.

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver les marchés à conclure suivants :

N° Lot	Entreprise	Déchets concernés	Montant annuel HT	
			mini	maxi
1	DRIMM SAS	Non-valorisables	243 040 €	539 000 €
2	APAG ENVIRONNEMENT <i>Solution avec PSE</i>	Broyage Déchets verts Monclar-de-Quercy	4 657,20 €	21 733,60 €
3	APAG ENVIRONNEMENT	Déchets verts Caussade/ Molières/ Montpezat Nègrepelisse/ Septfonds	31 320 €	80 388 €
4	SEDE ENVIRONNEMENT	Déchets verts Lexos / Parisot	2 090 €	8 550 €
5	FERVERT	Ferrailles (Recettes)	Prix reprise au 31/10/2020 = -177 € RMF = 110 € / KF = 30%	
		Batteries (Recettes)	Prix reprise au 31/10/2020 = -496 € RMB = 300 € / KF = 30%	
6	TRIADIS SERVICES	Déchets Diffus Spécifiques (DDS) Année 1	10 356,37 €	41 744,21 €
		Déchets Diffus Spécifiques (DDS) Année 2,3 et 4	28 078,53 €	83 740,16 €
7	DECHETS SERVICES 12	Plastiques en mélange	3 125 €	17 500 €
10	CARMAUSINE DE RECUPERATION	Huiles de vidange	1 435 €	3 780 €
12	DECHETS SERVICES 12	Déchets de plâtre	4 275 €	23 750 €
13	ONCIDIS ENVIRONNEMENT	Extincteurs	4 800 €	27 200 €

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature des marchés correspondants et de tous documents se rapportant à leur exécution.

Fait et délibéré le 25 janvier 2021

Le Président,

Michel WEILL

